

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUIN 2023

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
22	19	19 + 3

Date de convocation
15 juin 2023

Date d'affichage
15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Laurence FOURNIER représentée par Anne-Josèphe CHARLOT, Marcel CHRISTEL représenté par Robert BESANÇON, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER.

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Organisation du concours des maisons fleuries

N° de délibération : 20230644

Madame Hrvoj informe le conseil municipal que la commune de Saint-Lyé organise son concours des maisons fleuries. Ce concours a pour objectifs de récompenser les actions menées par les habitants de Saint-Lyé pour le fleurissement de la commune.

Un règlement a été réalisé :

Pour ce concours la commune prévoit d'allouer des prix pour un montant global de 180 euros. Répartis comme suit :

45 euros pour les 4 premiers du classement.

Il est proposé au conseil municipal :

- De fixer le montant des prix tel que précisé ci-dessus ;
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

Le conseil après en avoir délibéré :

ALLOUE un montant global de 180 € à répartir à part égale entre les 4 premiers du classement du concours des maisons fleuries.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
19	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Julien SEYSSEL
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

